



Autoroutes du Sud de la France DRE RAA

DELEGUES DU PERSONNEL

Questions posées préalablement à la séance par la **CGT** pour la réunion prévue.

Le mardi 06 Décembre 2016

Question 1 :

Equité

Certains salariés de la salle de télé opération de Valence, ont fait remonter à leur encadrement leur mécontentement sur le nombre de poste finissant après 21h00. Ils ont constaté sur Valence beaucoup plus de postes de fin d'après-midi.

Les élus CGT demandent à la Direction comment la cellule de planification décide pour planifier ces postes entre Thiers et Valence ?

Les élus CGT demandent à la Direction si l'équité des types de postes est réalisée entre Thiers et Valence ?

Question 2 :

Compléments de poste

Certains élus demandent à la direction pourquoi les forfaits des commissions ne sont plus complétés par des heures au péage le dernier trimestre 2016 alors que cela avait été le cas depuis le printemps ?

Quelle sera la position de la Direction sur ce sujet l'année prochaine ?

Question 3 :

Poste après congés

Certains salariés ont remarqué qu'après leurs congés le lundi ils étaient souvent de matin et le mardi de repos. Certains salariés trouvent cela illogique dans la composition du tour de service.

Les élus CGT demandent à la Direction, pourquoi la cellule de planification met un poste de matin le lundi et le mardi en repos ?

Les élus CGT demandent à la Direction, si cette méthode est bien logique ?

Question 4 :

Journée de dispo

Copie de la C80

Le Technicien Péage peut être appelé en cas de remplacement de dernière minute ou de renfort exceptionnel, dans un délai inférieur à 24 heures. En cas d'absence, la décision de remplacer ou non le salarié absent est de la responsabilité du management. Le Technicien Péage doit obligatoirement être joignable de 21h à 21h, et doit pouvoir se rendre sur le lieu de travail dans un délai raisonnable suivant la réception de l'appel. Il sera rémunéré à compter de la prise de poste effective.

Dans la convention, il est clair et non équivoque qu'il appartient au manager de prendre la décision de remplacer ou pas le salarié absent.

Or, le week-end il est demandé au télé-exploitant de prendre la décision.

Les élus CGT rappellent que le télé-exploitant est soit un TP ou un SPP et qu'il n'a ni la responsabilité ni le salaire correspond au niveau du conducteur.

Par conséquent les élus CGT demandent à la Direction de respecter la Convention et de ne pas laisser la décision se prendre par le télé-exploitant le week-end alors qu'un certain nombre de responsables sont d'astreinte le week-end.

Question 5 :

Question du DP du 08 Novembre 2016

Question 10:

Dimensionnement télé-opération. Depuis 2015, le document du dimensionnement de la télé-opération RAA n'est plus actualisé. Certains élus demandent à la Direction si elle va remettre ce document à jour et à la disposition des salariés des 2 salles de télé-opération pour 2017 ?

La direction n'identifie pas le document visé dans la question, le dimensionnement de la télé-opération a été présenté lors de la réunion commune CE-CHSCT du 26 octobre dernier.

Les élus CGT font une copie de ce document à la Direction, pour qu'elle puisse l'identifier.

Copie ci-joint :

Prévisions des besoins : Nombre de Téléassistants RAA																Téléopération RAA									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
ven 16 janv 2015	1	1	1	1	1	1	2	4	5	4	4	4	4	5	5	6	6	6	5	4	3	2	2	1	
sam 17 janv 2015	1	1	1	1	1	1	1	1	2	4	5	5	4	4	5	4	4	3	3	3	2	1	1	1	
dim 18 janv 2015	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3	4	3	3	3	4	4	5	5	4	3	2	1	1	
lun 19 janv 2015	1	1	1	1	1	2	3	5	5	5	4	4	3	4	4	4	5	5	4	2	2	1	1	1	
mar 20 janv 2015	1	1	1	1	1	1	3	4	5	5	4	4	3	4	4	4	5	5	4	3	2	1	1	1	
mer 21 janv 2015	1	1	1	1	1	1	2	4	5	4	4	4	3	4	4	4	5	5	4	3	2	1	1	1	

Comme les 2 salles de télé opération travaillent en miroir, ce document est indispensable.

Les élus CGT demandent à la Direction de réactualiser ce document pour les 2 salles de télé opération de la DRE RAA.

Question 5 :

DATI

Les salariés des salles de télé opération ou de la boutique travaillent parfois seul sur leur poste de travail. Les élus CGT demandent à la Direction pourquoi les télé-exploitants ou les agents boutique ne sont pas dotés de DATI ?

Question 6 :

Tri sélectif

Sur le centre d'entretien de Communay, la benne à cartons est pleine et doit être remplacée.

Selon les sources d'information des élus CGT, cela ne se fera qu'en début d'année 2017 pour cause de budget insuffisant, ce qui entraîne un désordre du tri sélectif.

Les élus CGT demandent à la direction si cette benne va être remplacée dans les jours qui viennent sans attendre le début d'année 2017 ?

Question 7

Repos hebdomadaire

Sur une semaine d'astreinte, si un salarié a le lundi en ARTT mais travaille le mardi à partir de 4h du matin, quand est ce qu'il a bénéficié de son repos hebdomadaire de 35h ?

Question 8

Congés des salariés en diversification

Les élus CGT ont remarqué que les demandes de congés de certains salariés du péage sont systématiquement refusées pendant leur période de travail au péage et il leur est demandé de les prévoir et les poser pendant les périodes viabilité.